

DECLARATION

DE M. LE PRÉSIDENT SUR LE REJET DU BUDGET 1985

Le Parlement européen a rejeté le projet de budget 1985 du Conseil en vue de préserver l'avenir budgétaire de la Communauté. Notre Assemblée ne pouvait pas en effet accepter le projet de budget du Conseil qui n'assure le financement des engagements de la Communauté que pour les 9 ou 10 premiers mois de l'exercice et laisse planer une totale incertitude sur la façon dont pourront être payées pendant les 2 ou 3 derniers mois de l'année des dépenses inéluctables, puisqu'elles correspondent à des obligations assumées par la Communauté en vertu de décisions prises par le Conseil des Ministres lui-même.

Le Parlement va à présent insister pour que, sur la base de nouvelles propositions de la Commission, le Conseil présente le plus tôt possible un nouveau projet de budget pour 1985 plus conforme aux besoins réels de la Communauté. Pour ma part, je ferai tout mon possible pour accélérer les procédures qui permettront à la Communauté de poursuivre normalement ses activités.